

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2018

PLFSS POUR 2019 - (N° 1297)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1324

présenté par
M. Véran

ARTICLE 8

Après l'alinéa 49, insérer l'alinéa suivant :

« 9° L'article L. 6523-5-2 est abrogé. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination, abrogeant un article prévoyant l'application à Mayotte de dispositions abrogées par l'article 8.